

## Les causes du renversement

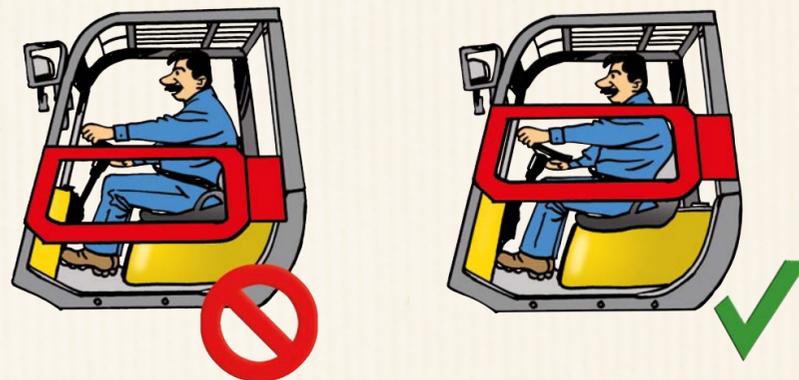
### La conduite avec les fourches hautes ou le mât déployé

La circulation avec le tablier et les bras de fourche en hauteur, surtout si ceux-ci sont chargés, provoque un décalage du centre de gravité vers le haut de l'engin, ce qui en réduit la stabilité.



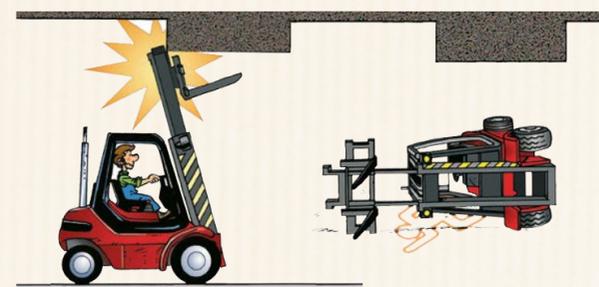
### Il existe aussi des solutions alternatives à la ceinture de sécurité !

Un exemple : le portillon latéral de sécurité



Montage optimal d'un portillon par rapport à la morphologie du cariste  
Pour plus d'information, se reporter à la fiche INRS ED 125 ([www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)).

En circulation avec les bras de fourche en position haute, le chariot peut heurter un élément de bâtiment ou une structure de l'environnement de travail et entraîner le déséquilibre de l'engin.



### La conduite avec une vitesse excessive

Prendre un virage trop rapidement tend à faire basculer le chariot vers l'extérieur du virage.



Institut national de recherche et de sécurité  
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles  
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • Tél. 01 40 44 30 00 • [info@inrs.fr](mailto:info@inrs.fr)  
Édition INRS ED 979  
2<sup>e</sup> édition • (2019) révisée en novembre 2020 • 3 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2502-2  
Conception graphique : Page Impact • Illustrations : J.-C. Bauer • Imprimé par Stipa

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) YouTube Twitter LinkedIn



## La réalité du risque

Chaque année, on dénombre en moyenne...

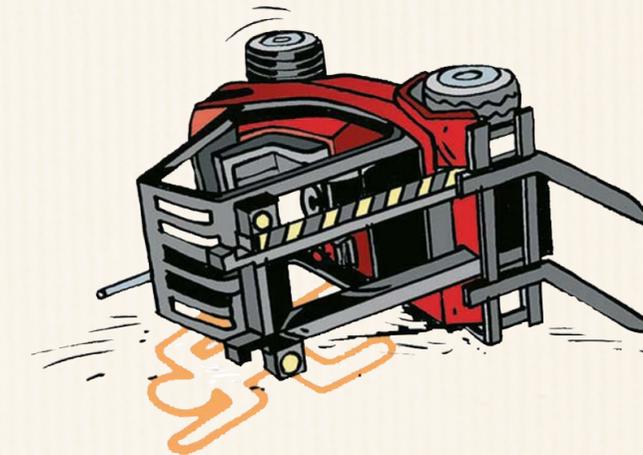
**8 300 accidents avec arrêt de travail**

**580 avec séquelles**

**10 salariés tués**

Dans 1 cas sur 2, le décès est lié au renversement latéral du chariot.

Généralement, le cariste est éjecté de son siège et se trouve écrasé par la structure de protection du chariot.



Chariots automoteurs de manutention  
**Comment éviter le renversement**



## De bonnes habitudes à prendre...

### Avant de conduire un chariot élévateur, je dois...

- ✓ Avoir reçu une formation à la conduite des chariots élévateurs (obligation du Code du travail).
- ✓ Être en possession d'une autorisation de conduite écrite, délivrée par le chef d'entreprise après :
  - l'examen d'aptitude médicale réalisé par le médecin du travail ;
  - l'obtention du Caces, recommandation de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam), ou avoir satisfait au contrôle des connaissances et savoir-faire ;
  - une information sur les lieux et instructions (consignes de sécurité) à respecter sur le ou les sites de conduite.

**En cas de renversement du chariot, le maintien du cariste à l'intérieur de sa cabine évite l'éjection et limite le risque d'écrasement.**

### Lorsque ces éléments sont réunis, je vérifie également que...

- ✓ Mon chariot a subi une visite générale périodique (à réaliser tous les 6 mois par un organisme compétent ou une personne qualifiée).
- ✓ Mon chariot est en bon état. Si ce n'est pas le cas, je signale toute anomalie ou dysfonctionnement.
- ✓ Mon chariot est équipé d'une ceinture de sécurité (obligation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996 sauf pour les chariots à cabine fermée). Si mon chariot n'est pas à cabine fermée, il peut également être équipé d'un portillon de sécurité ou de tout autre moyen de retenue du cariste.

## De bonnes habitudes à prendre...

### Lorsque je conduis, j'applique les bonnes pratiques suivantes :

Je prends les **virages à vitesse modérée** et je n'effectue **pas de braquage brutal**.



**La vitesse augmente le risque de renversement.**



**J'évite les nids de poule** ou les obstacles qui pourraient déstabiliser ma charge ou mon chariot.

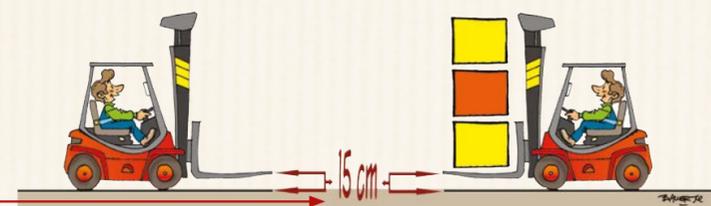
**En passant sur une bosse ou dans un creux à vitesse élevée, un chariot peut se renverser, même en ligne droite et à vide.**

## De bonnes habitudes à prendre...



**Je boucle ma ceinture** dès que je circule avec mon chariot.

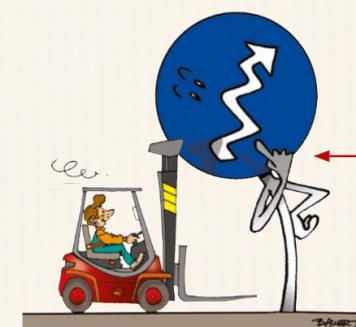
Je circule avec **les fourches à 15 cm du sol** (en charge comme à vide).



Je ne soulève et ne déplace que **des charges adaptées à mon chariot**. Pour cela, je me conforme à sa plaque de charge.

## De bonnes habitudes à prendre...

## De bonnes habitudes à prendre...



**Je respecte le plan de circulation** mis en place dans l'entreprise ainsi que la signalisation. Notamment, je ralentis à l'approche d'une intersection ou au bout d'une allée où la visibilité peut être réduite.



Sur plan incliné, je circule avec **la charge vers le haut de la pente** (marche arrière en descente et marche avant en montée).



Et, également,

- ✓ je circule les portes fermées si mon chariot est à cabine fermée,
- ✓ je demande que la remorque du camion que je décharge soit immobilisée et calée durant mon intervention,
- ✓ si des équipements spéciaux ou optionnels sont montés sur le tablier de mon chariot, j'adapte ma conduite car ils peuvent modifier sa stabilité.